

 <p data-bbox="207 907 774 1030">SYNDICAT DES EAUX DE LA SAINT NICOLAS</p>	<p data-bbox="853 280 1356 324">Présentation générale</p> <p data-bbox="933 380 1276 481">Production et consommation</p> <p data-bbox="965 537 1244 582">Prix de l'eau</p> <p data-bbox="925 638 1276 694">Qualité de l'eau</p> <p data-bbox="1013 750 1189 795">Budget</p> <p data-bbox="997 851 1197 896">Travaux</p> <p data-bbox="1013 952 1181 996">Projets</p>
---	---

Bilan de l'année 2022

Mise à jour : MAI 2023

Syndicat des Eaux de la Saint Nicolas
26bis Grande Rue – 90170 Etueffont
Tél : 03 84 23 04 27
Courriel : syndicateaux.saintnicolas@orange.fr
www.syndicateauxsaintnicolas.fr

Le Syndicat des Eaux de la Saint Nicolas en quelques chiffres

7 communes depuis le 1^{er} janvier 2018

1 568 abonnés (données 2022)

3 604 habitants (populations légales INSEE 1^{er} janvier 2018)

production annuelle 2022 = 387 633 m³

production moyenne journalière 2022 1 062 m³/jour
(mini \approx 717 m³/jour; maxi \approx 1389 m³/jour)

disponibilité minimale à l'étiage (ressources propres+achats) \approx **2 100 m³/jour**

consommation annuelle 2022 = 322 492 m³
consommation agricole \approx 21 138 m³
consommation industrielle & artisanale \approx 6819 m³

usages internes 2022 = 1 004 m³ (0,26 % de la production)

pertes annuelles 2022 = 16.55 %

efficacité 2022 = 83.45 %

indice linéaire de perte ILP 2022 = 4.18 m³/km.jour

indice linéaire de consommation ILC 2022 = 21.10 m³/km.jour

consommation globale moyenne par abonné 2022 105.38 m³/an

consommation nette par habitant 2022 = 38,10 m³/an soit **104.38 l/jour**

Tarifs 2022 par m³ d'eau (HT) = 1,55 € pour les 400 premiers m³
(soit 2.32 €/m³ TTC pour une consommation de 120 m³)
1,33 € au-delà de 400 m³

Sommaire

Présentation générale du Syndicat	4
Production – Consommation – Rendement	8
Analyse détaillée de la consommation	10
Qualité de l'eau	11
Prix de l'eau – Tarifs – Bilan financier	11
Travaux effectués en 2022	12
Projets de travaux pour 2023 et au-delà	13
Gestion - Conseil Syndical - Personnel	14
Fiches de qualité de l'eau	15

Présentation générale du Syndicat

C'est en 1950, que 19 communes du nord-est du Territoire de Belfort, de Rougemont-le-Château à Cunelières, se réunissent pour créer le Syndicat des Eaux de Rougemont-le-Château. Le périmètre de ce syndicat perdurera sans grand changement jusque dans les années 2000 (hormis l'adhésion d'une commune puis, plus tard, le retrait d'une autre).

Le 1^{er} janvier 2014, par l'adhésion de sept nouvelles communes. Le périmètre du nouveau syndicat épouse dès lors le bassin de la rivière "La Saint-Nicolas". Cette rivière, en effet, prend sa source, au nord, dans le hameau de Saint-Nicolas à Rougemont-le-Château et conflue, au sud, à Autrechêne, avec la rivière "La Madeleine" pour donner naissance à "La Bourbeuse". Dans une telle situation, il était naturel que le syndicat changeât de nom pour devenir le **Syndicat des Eaux de la Saint Nicolas**, ce qui fut acté officiellement le 29 avril 2014.

Un changement majeur est intervenu le 1^{er} janvier 2018, 19 communes ont intégré Grand Belfort Communauté d'Agglomération. Le Syndicat des Eaux de la Saint Nicolas perdure donc sur 7 communes : Felon - Leval - Lachapelle-sous-Rougemont - Petitefontaine - Romagny-sous-Rougemont - Rougemont-le-Château - Saint-Germain-le-Châtelet.

Le nombre total d'habitants des 7 communes concernées est de 3 604 (données INSEE-2018, sans double compte). A la fin de l'année 2022, le nombre d'abonnés au Syndicat était de 1 568.

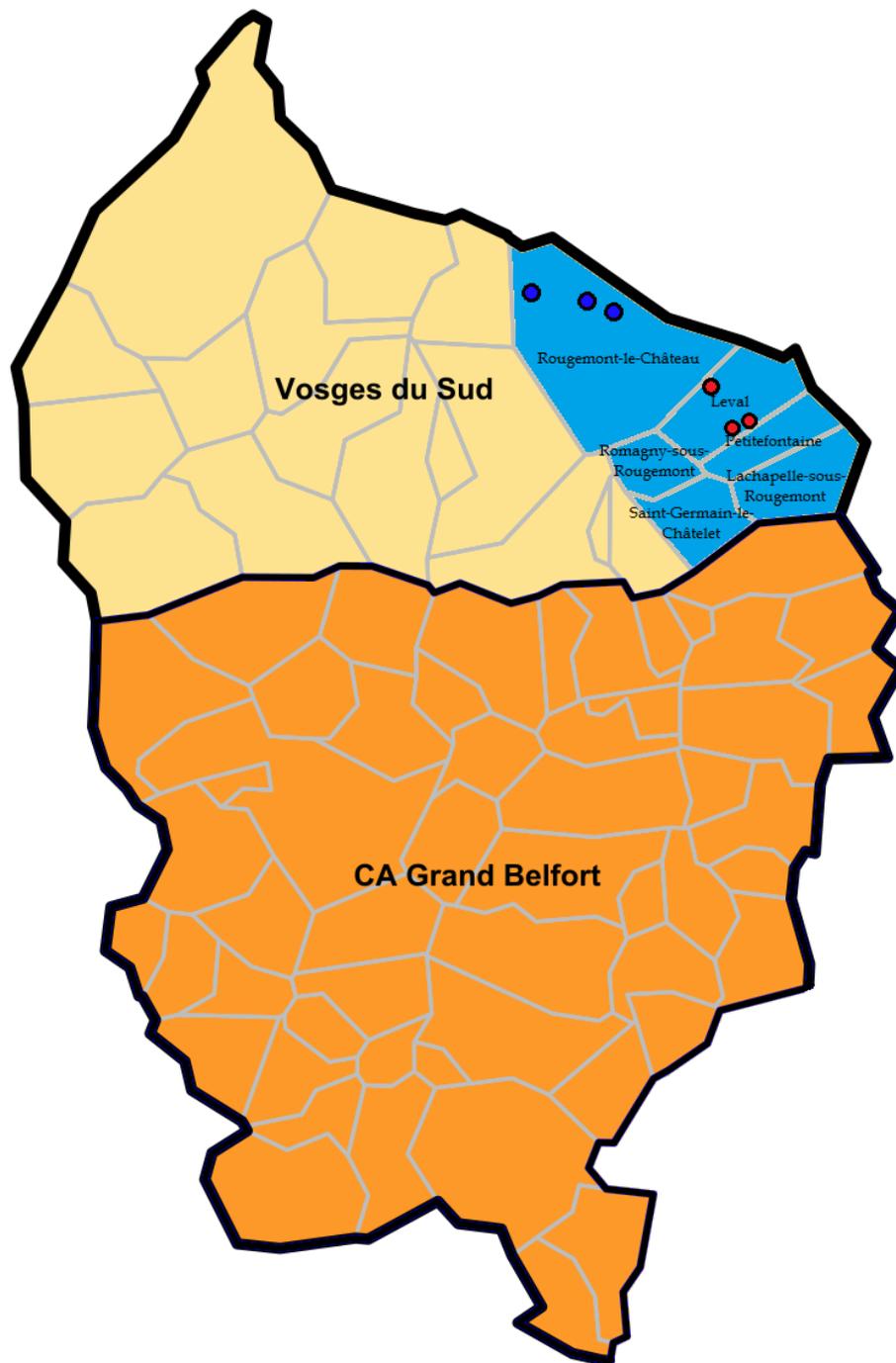
Un schéma du réseau global, indiquant l'emplacement des conduites principales, des captages, forages et réservoirs, ainsi que les interconnexions avec les unités de distribution d'eau voisines, est présenté en Figure 2. Les conduites principales sont essentiellement de diamètre $\Phi=150$ mm. La longueur totale des conduites principales est de l'ordre de 42 km.

Les ressources propres du Syndicat sont assurées par les captages et forages suivants (Figure 2) :

- Captage de Saint Nicolas associé à un petit réservoir de 50 m³ et desservant uniquement le hameau de St Nicolas à Rougemont,
- Captage des Gravieres et Forage de la Bavière à Rougemont,
- Forage des Hauts-Champs à Leval,
- 3 puits dits de Leval I, II et III à Leval.

Le forage de Saint-Germain, réalisé peu avant 1990, n'est pas raccordé au réseau suite à l'avis négatif de l'hydrogéologue en 2006 (problèmes de périmètre de protection).

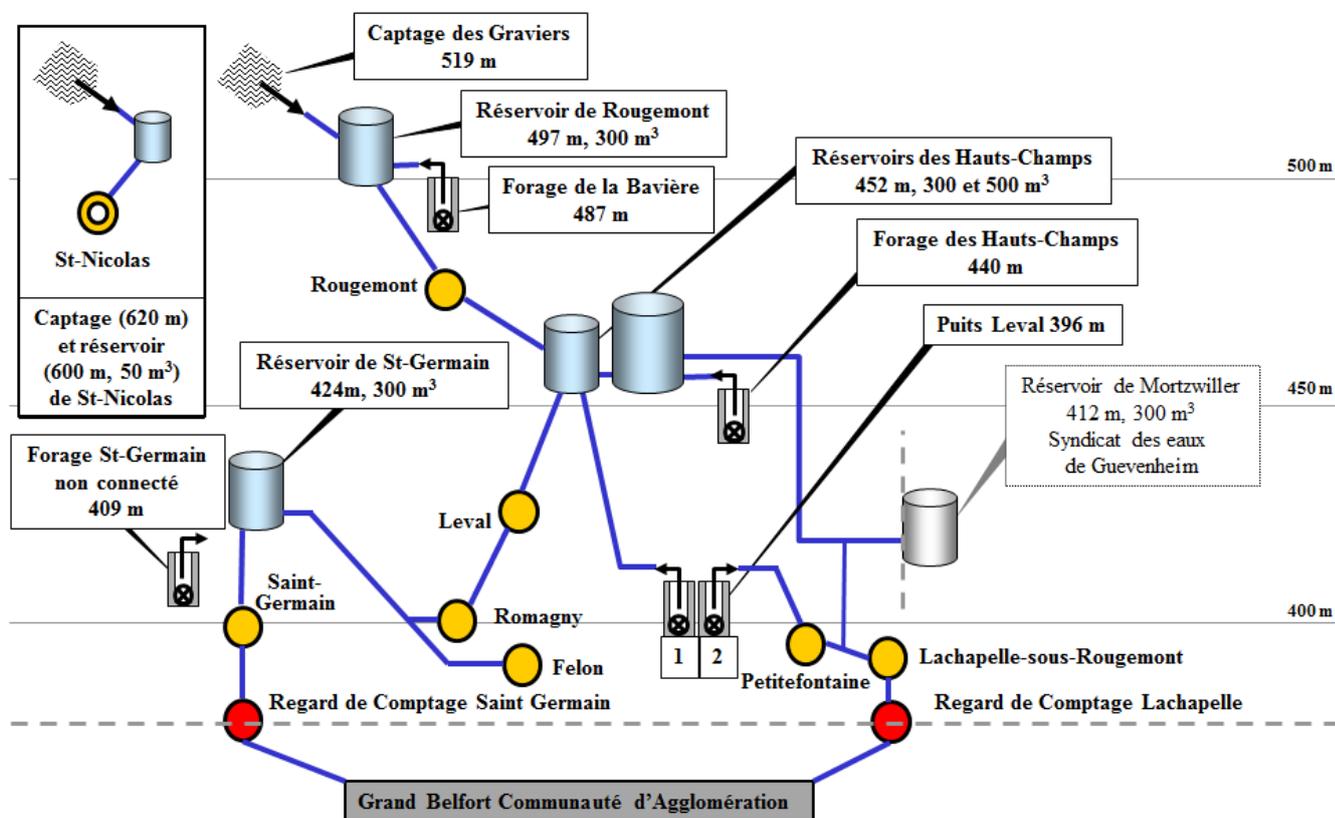
Divers réservoirs permettent d'assurer la bonne distribution de l'eau et les réserves incendie (120 m³ minimum) : un réservoir des Gravieres à Rougemont (contenance de 300 m³), deux réservoirs aux Hauts-Champs à Rougemont (300 et 500 m³ respectivement), un réservoir à Saint-Germain (300 m³), et un réservoir à Saint-Nicolas (50 m³).



- Périmètre du syndicat des eaux de la Saint Nicolas
- Communauté de Communes des Vosges du Sud
- Grand Belfort Communauté d'Agglomération
- Captages du syndicat des eaux de la Saint Nicolas
- Forages du Syndicat des eaux de la Saint Nicolas

Figure 1 : Périmètre du Syndicat des Eaux de la Saint Nicolas

Figure 2 : Schéma du réseau principal



Les interconnexions avec les unités de distribution d'eau voisines sont les suivantes :

- Grand Belfort Communauté d'Agglomération : 2 connexions, à Saint-Germain-le-Châtelet et à Lachapelle-sous-Rougemont,
- Syndicat de Guewenheim en Alsace, connexion active au réservoir de Mortzwiller,
- Syndicat de Giromagny, connexion peu active à Saint-Germain (uniquement pour le nettoyage du réservoir).

Comme le montrent les Figures 1 et 2, les ressources propres du Syndicat sont situées principalement en amont du périmètre du Syndicat (Figure 2) ce qui permet une distribution d'eau gravitaire sur le réseau. Le forage de Leval II assure la distribution par pompage sur les communes de Petitefontaine et Lachapelle-sous-Rougemont.

Les productions minimales à l'étiage de ces ressources ainsi que les disponibilités des interconnexions sont présentées dans le Tableau 1. Le Syndicat dispose donc aujourd'hui d'une production minimale de 2 136 m³/j environ, suffisante pour assurer le besoin en consommation, qui n'a pas excédé 1 389 m³/j en 2022, même au plus fort de la demande.

Ressources disponibles (m³/jour)	autorisées	à l'étiage
Captage des Gravieres	non limitée	80
Forage de la Bavière	100	100
Forage des Hauts-Champs	600	250
Forage de Leval 1	1600	430
Forage de Leval 2		350
Captage de Saint-Nicolas	26	26
Connexion Guewenheim	850	850
Connexion Grand Belfort	Illimitées selon capacités	Illimitées selon capacités
Connexion Giromagny	non définie	50
Total	--	2 136

Tableau 1 : Productions autorisées et à l'étiage des ressources propres et des interconnexions.

La ressource la plus sensible à l'étiage est le captage des Gravieres qui a produit en moyenne 546 m³/j jusqu'en avril. L'année 2022 a été marquée par une sécheresse relativement intense qui a fait chuter la production journalière de cette ressource.

En effet, de mai à septembre, la moyenne de la production journalière était de 115 m³/j (mai = 255 m³/j, juin = 144 m³/j, juillet = 61 m³/j, août = 57 m³/j, septembre = 60 m³/j). Afin de compenser ces manques d'eau, l'achat au Syndicat des Eaux de Guewenheim a été plus important en 2022 : 17 632 m³ (moyenne mensuelle : juillet-août-septembre 147 m³/j), en 2021 : 2 596 m³ (moyenne mensuelle : juillet-août-septembre : 11 m³/j).

L'étiage a été plus particulièrement marqué en juillet, août et septembre. La production moyenne journalière était de 59 m³/j. La production redevient stable à partir d'octobre : 350 m³/j en moyenne.

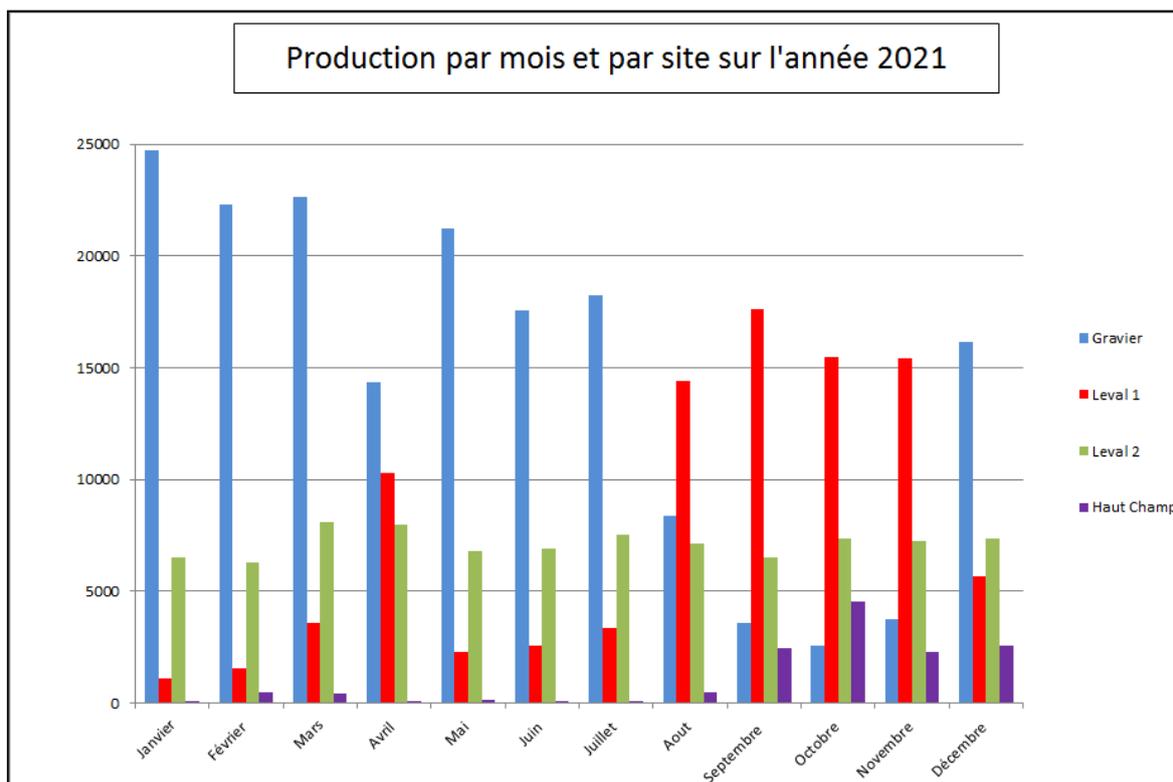
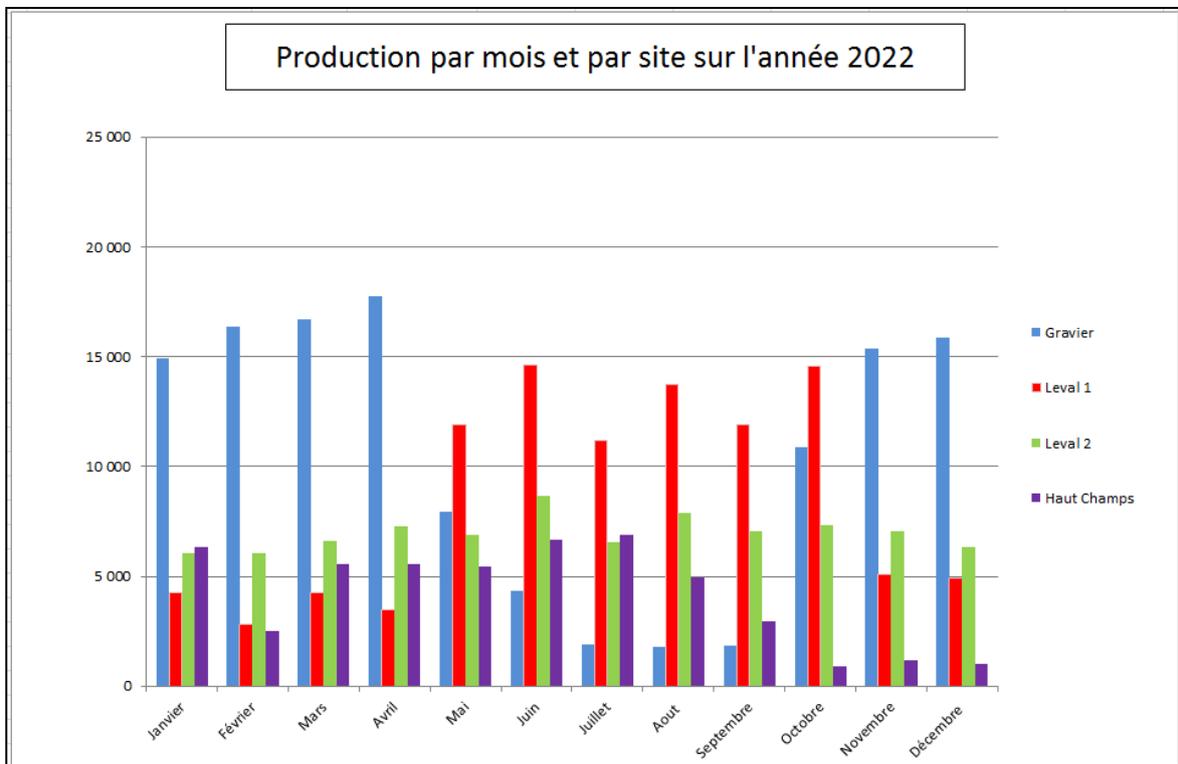
De juin à septembre, le captage des Gravieres a été compensé principalement par la production du puits de Leval 1 qui fournissait pendant cette période 421 m³/j en moyenne. Une pompe supplémentaire a été installée en fin d'année, afin d'améliorer la sécurité de la production.

Le forage des Hauts-Champs a produit 49 966 m³ en 2022 et 13 531 m³ en 2021. Un entretien du forage sera réalisé en 2023 pour optimiser la production.

La production de la ressource de Leval 2 a été relativement stable sur l'ensemble de l'année, sans phénomène d'étiage, à savoir entre 195 m³/j et 289 m³/j.

Ces productions peuvent éventuellement être complétées par des achats d'eau à Grand Belfort Communauté d'Agglomération.

Figure 3 : Comparatif des productions principales d'eau pour 2021/2022



Production – Consommation – Rendement

La production moyenne annuelle pour l'année 2022 est de 387 633 m³ (Tableau 2). Ce chiffre tient compte de la production de toutes les ressources propres (95,49 % soit 370 001 m³) et l'achat d'eau auprès du Syndicat des Eaux de Guewenheim (17 632 m³ contre 4 902 m³ en 2021). La production moyenne journalière est donc de 1 062 m³, dans une fourchette allant de 717 à 1 389 m³/jour. Les capacités de production, même à l'étiage (Tableau 1), couvrent donc les demandes.

	2022
Nombre d'abonnés	1 568
Productions Ressources propres	370 001
Captage des Graviers	125 525
Forage des Hauts-Champs	49 966
Puits Leval 1	98 502
Puits Leval 2	83 721
Forage de la Bavière	9 896
Captage de Saint Nicolas	2 391
Achat Gewenheim	17 632
Production totale	387 633
m ³ /jour	1 062
<i>Consommation abonnés</i>	165 241
<i>Vente Grand Belfort</i>	157 251
Consommation totale	322 492
m ³ /jour	884
Pertes totales	65 141
Usages internes	1 004
% Pertes nettes	16.55 %

Rendement = 83,45 %

Tableau 2 : Productions et consommations - Année 2022

Le Tableau 2 montre que la consommation totale annuelle, correspondant à la quantité d'eau réellement facturée aux abonnés, est de 322 492 m³, dont 157 251 m³ à Grand Belfort Communauté d'Agglomération. Les pertes nettes (hors usages internes de 1 004 m³, soit 0,26 % de la production) sont donc de 65 141 m³ en 2022. Le rendement net du Syndicat en 2022 est de **83.45 %**. Un tel résultat est tout à fait remarquable pour un syndicat rural ; il est le fruit d'un contrôle constant et vigilant des flux journaliers.

Pour 42 km de conduites, les pertes correspondent donc à un indice linéaire de perte (ILP) moyen de 4.18 m³ par kilomètre de conduite et par jour (m³/km.jour).

L'indice linéaire de consommation (ILC) quant à lui est de l'ordre de 21.10 m³/km/jour. Cet ILC peut être ramené à 10,84 m³/km/jour, en excluant la vente à GBCA qui ne représente qu'un seul abonné avec une consommation annuelle de 157 251 m³.

Analyse détaillée de la consommation

	Consommation totale (m3)	Consommation agricole (m3)	Consommation industrielle (m3)	Consommation domestique (m3)	Nombre d'habitants	Cons. Par habitants (m3/an)
Felon	16 427	6 562	0	9 865	240	41,1
Lachapelle	29 732	7 279	1 978	20 475	578	35,4
Leval	19 286	7 098	2 513	9 675	239	40,5
Petitefontaine	7 721	117	160	7 444	189	39,4
Romagny	9 124	0	320	8 804	220	40,0
Rougemont	58 308	81	1 457	56 763	1494	38,0
Saint Germain	24 643	1	391	24 251	644	37,7
Consommation totale	165 241					
Consommation agricole		21 138				
Consommation industrielle			6 819			
Consommation domestique				137 284	3604	38.1
						104 l

Tableau 3 : Détail par village des consommations domestique, agricole et industrielle pour l'année 2022.

Pour ce qui est de la répartition brute de la consommation annuelle par village (Tableau 3), il apparaît a priori une grande diversité, reliée bien entendu au nombre d'habitants de chaque commune, mais aussi à ses activités agricoles et/ou artisanales et industrielles. D'un point de vue global, la consommation agricole est de l'ordre de 12.79 % et la consommation industrielle est de l'ordre de 4.13 % de la consommation totale.

La consommation moyenne annuelle par habitant est de 38.1 m³ (elle fluctue **entre 35.4 m³ et 41.1 m³**). Elle est ainsi en moyenne de 104 litres par habitant et par jour sur l'ensemble du Syndicat, bien plus faible que la moyenne nationale (150 l/jour/habitant).

Qualité de l'eau

Les fiches de qualité de l'eau, éditées par l'Agence Régionale de Santé pour 2022, sont regroupées en annexes à la fin de ce rapport. Elles concernent les trois unités de distribution du Syndicat : Saint-Nicolas, Rougemont-le-Château, Leval 2.

L'eau est douce puisque sa dureté varie de 6.7 à 14.8 degrés français en moyenne selon les unités de distribution. Le fait que certaines eaux soient considérées comme agressives n'induit pas de problème particulier étant donné l'absence totale de canalisations au plomb sur le réseau.

Toutes les analyses effectuées en 2022 étant conformes, l'eau distribuée par le Syndicat est de bonne qualité, autant d'un point de vue physico-chimique que bactériologique.

Prix de l'eau – Tarifs – Bilan financier

Le prix de vente de l'eau était en 2022 de 1,55 € HT le m³ pour les 400 premiers m³ consommés (ce qui représente, compte tenu des diverses taxes, un coût TTC de 2,38 €/m³ pour une consommation type de 120 m³) et de 1,33 € HT au-delà de 400 m³.

Les divers tarifs (pour travaux divers, pose de compteurs, ...) appliqués par le Syndicat pour 2022 ont été votés le 14 décembre 2021.

Désignation	2021	2022
Redevance sur prélèvement €/m ³	0,10	0.10
Redevance entretien des branchements – location des compteurs	35,-	39,-
Heure de fontainiers	35,-	35,-
Montant de la prise en charge pour intervention (déplacement et utilisation petit outillage)	31,-	31,-
Montant de la prise en charge pour intervention en urgence week-end ou jours fériés lors de sinistres	70,	70,-
Fourniture et pose compteur horizontal 15 mm	42,-	42,-
Fourniture et pose compteur toutes positions 15 mm	48,-	48,-
Fourniture et pose compteur horizontal 20 mm	50,-	50,-
Fourniture et pose compteur à tête émettrice 15 mm	70,-	70,-
Fourniture et pose compteur à tête émettrice 20 mm	75,-	75,-
Pompage regard comptage	35,-	35,-
Dépose de branchement – résiliation d'abonnement	145,-	145,-

Tableau 4 : Évolution des divers tarifs en € entre 2021 et 2022.

Le compte administratif de l'exercice 2022 (Tableau 5), voté le 4 avril 2023 par le Conseil Syndical, présente un excédent de 94 424.65 € en exploitation et un déficit de 61 784.89 € en investissement, ce qui compte tenu des résultats de l'année 2021 conduit à un résultat global excédentaire de 613 704.53 € à la clôture de l'exercice 2022.

	Investissement	Exploitation	Total des sections
Recettes	67 999.35 €	722 089.02 €	790 088.37 €
Dépenses	129 784.24 €	627 664.37 €	757 448.61 €
Résultat brut de l'exercice 2022	- 61 784.89 €	94 424.65 €	32 639.76 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	560 669.10 €	20 395.67 €	581 064.77 €
<i>Part affectée à l'investissement</i>		/	
Résultat à la clôture de l'exercice 2022	498 884.21 €	114 820.32 €	613 704.53 €

Tableau 5 : Compte administratif de l'exercice 2022.

Il convient cependant de préciser que des restes à réaliser d'un montant de 265 127.41 € en dépenses d'investissement sont à prendre en compte, ce qui réduit le résultat final cumulé à 348 577.12 €.

Les recettes de ventes d'eau en 2022 (pour 322 492 m³ facturés, (cf Tableau 2) se sont élevées à 538 322.10 € ce qui correspond à un prix de vente moyen HT du m³ d'eau de 1.669 €/m³.

Les coûts de production (hors amortissements) se sont élevés à 504 589.29 € soit à un prix de revient moyen HT de 1.565 €/m³.

Le Syndicat a deux emprunts, qui représentent au total une annuité de 48 885 €. (soit un taux d'endettement de 8,7 % sur l'exercice 2022 – annuité /recettes réelles*100).

Travaux effectués en 2022

Comme chaque année, de nombreux travaux ont été effectués sur le réseau. Ils concernent différentes catégories d'opérations :

- Des travaux ont été réalisés dans les réservoirs : armoires électriques, chauffage, déshumidificateurs, éclairage des cuves, électricité, changements de pompes, peinture.
- la réalisation de branchements = 14 branchements ont été réalisés en 2022 à la charge des particuliers ou des organismes ou collectivités (travaux pour tiers). Leur répartition par commune est donnée dans le Tableau 6.
- les interventions sur les fuites = 10 interventions en 2022. Leur répartition par commune est donnée dans le Tableau 6.
- les travaux d'extension à Saint-Germain

L'ensemble des opérations est présenté dans le Tableau 7 qui précise les longueurs de canalisations concernées, ainsi que le coût global de chaque catégorie de travaux (tant en investissement qu'en exploitation).

Communes	Branchements	Fuites
Felon	1	0
Lachapelle	1	1
Leval	0	1
Petitefontaine	1	3
Romagny	1	0
Rougemont	7	3
Saint-Germain	3	2
Totaux	14	10

Tableau 6 : Nombre de branchements et d'interventions sur fuites réalisés en 2022 par commune.

Opérations	Nombres	Longueur totale de canalisations tout diamètre (m)	Montant total (€ HT)
Branchements (travaux tiers)	14	185,10	39 557,25
Fuites	10	2,80	11 892,77
Renouvellement du réseau	1	21,45	3 792,20
Autres et divers (enrobés)	7	/	18 456,97
Totaux		209,35	73 699,19

Tableau 7 : Récapitulatif des interventions effectuées en 2022 et leur coût (le coût des travaux de la première ligne est pris en charge par les tiers et apparaît à la fois en dépenses et en recettes d'exploitation dans le budget).

Projets de travaux pour 2023 et au-delà

Malgré une efficacité élevée, le réseau est ancien. Il est donc nécessaire de le renouveler, voire de le renforcer, dans sa plus grande part pour éviter à terme une situation de grande fragilité et l'effondrement de son rendement. Des plans pluriannuels sont élaborés depuis 2002.

Pour l'année 2023, le Syndicat prévoit le renouvellement de la conduite rue d'Etueffont à Rougemont-le-Château, un bouclage rue des Cornay à Saint-Germain-le-Châtelet, ainsi que le renouvellement de la conduite DN 150 de Saint-Germain-le-Châtelet à Romagny-sous-Rougemont. La 1^{ère} tranche démarrera en 2023 et deux autres tranches seront réalisées en 2024 et 2025. En totalité, 2,6 kms de conduites seront renouvelés. Les travaux d'entretien des réservoirs, à savoir la rénovation des installations électriques, du chauffage, de l'éclairage, des peintures intérieures et extérieures, se poursuivront en 2023. Le programme de mise en place de compteurs à tête émettrice continuera sur les communes de Romagny-sous-Rougemont et Felon. Trois communes sont déjà totalement équipées : Petitefontaine, Saint-Germain-le-Châtelet et Lachapelle-sous-Rougemont.

Gestion – Conseil Syndical – Personnel

Le Conseil Syndical est constitué de 2 délégués par commune soit 7 délégués titulaires et 7 délégués suppléants. Il est actuellement présidé par Monsieur Christophe GEORGES (Romagny-sous-Rougemont), aidé d'un vice-président, Monsieur Bruno CRAVE (Lachapelle-sous-Rougemont).

Le Conseil Syndical s'est réuni quatre fois en 2022 : les 29 mars, 14 juin, 11 octobre et 20 décembre. Les délibérations suivantes ont été adoptées :

- Compte administratif 2021
- Compte de gestion 2021
- Affectation du résultat de l'exercice 2021
- Budget Primitif 2022
- Provisions comptables pour créances douteuses
- Admissions en non-valeur
- Convention de régularisation d'occupation du sol en forêt communale de Rougemont-le-Château
- Convention de régularisation d'occupation du sol en forêt communale de Saint-Germain-le-Châtelet
- Admissions en non-valeur
- Réforme des biens du syndicat
- Cession d'une tondeuse-débroussailleuse
- Rapport annuel sur le service – Année 2021
- Recrutement d'un vacataire
- Adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
- Négociation par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'un contrat d'assurance destiné à couvrir les risques financiers encourus du fait de la protection sociale des agents
- Admissions en non-valeur
- Décision modificative N° 1 au Budget Primitif 2022
- Négociation par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'un contrat d'assurance couvrant la prise en charge des conséquences de l'incapacité des agents publics à exercer leurs fonctions
- Prix de l'eau – Année 2023
- Divers tarifs – Année 2023
- Décision modificative N° 2 au Budget Primitif 2022
- Demande de subvention D.E.T.R. (Dotation d'équipement des territoires ruraux) – Renouvellement de la conduite DN 150 de Saint-Germain-le-Châtelet à Romagny-sous-Rougemont
- Ouverture de crédits – Dispositions applicables avant le vote du budget 2023
- Adhésion au contrat groupe pour l'assurance des frais de personnel conclu par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

Le personnel du Syndicat pour l'année 2022 :

